En raison d'un événement de sécurité civile, l'école a mis en application son

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

Votre enfant est pris en charge par les enseignants dans le cadre des mesures de mise à l'abri.

Ne cherchez pas à lui faire quitter l'école, vous mettriez sa vie en danger ainsi que la vôtre.



N'attendez pas votre enfant devant l'école.

Rejoignez un bâtiment en dur pour vous mettre à l'abri.

Ne téléphonez pas.

Laissez libres les réseaux téléphoniques afin que l'école puisse communiquer avec les autorités et les services de secours.

Mettez vous à l'écoute de la radio sur

France Bleu Saint-Étienne : 97.1 MHz
ou France Inter Saint-Étienne : 99.5 Mhz
ou France Info Saint-Étienne : 92.7 Mhz

pour avoir les informations sur la nature et l'évolution de l'événement.

Ne venez chercher votre enfant à l'école que lorsque les autorités vous inviteront à le faire.